Master 2 Communication publique et politique

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale
Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Entreprises et institutions

Parcours : Formation continue

Durée de la formation
12 mois

Rythme de la formation
Cours au CELSA de septembre à janvier à temps plein à raison de 4 jours par semaine, suivis d'un stage optionnel de 6 mois en France ou à l'étranger.

Tarif
8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Information et contact
Orientation et accompagnement en formation continue
lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr
Financement et contrat formation continue
Carine Bansede
carine.bansede@sorbonne-universite.fr

Responsable(s) de Formation



ISABELLE LE BRETON-FALEZAN
Maîtresse de conférences

Coordination pédagogique

NADIA ALGADAFE
Coordinatrice pédagogique

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation met l'accent sur les métiers liés à la communication des institutions nationales, européennes et locales. La communication se conçoit ici dans sa dimension résolument sociale, institutionnelle et « politique », et vise à explorer les grandes questions suivantes : que peut-on attendre aujourd'hui de la communication pour escorter l'exigence accrue de proximité, de transparence et d'efficacité ? De quelle façon la digitalisation peut-elle servir ces desseins ? Comment appréhender désormais les pesanteurs géopolitiques et sociohistoriques à l'égard des défis environnementaux et de l'internationalisation accélérée de nos sociétés ? Quel est l'effet des médiatisations plurielles du politique sur nos procédures démocratiques ?
Tous incarnés par les interventions d'experts, les champs de la communication publique et politique sont explorés à travers de nombreuses études de cas et retours d'expérience. Chaque fois, ambition théorique et réflexivité viennent fournir les connaissances et méthodologies au service de l'élaboration de stratégies de communication. La pédagogie est variée tout au long du master et s'articule autour de plusieurs temps forts dont la réalisation d'un mémoire individuel de recherche. Chaque année, de nouveaux événements « hors les murs » et des conférences thématiques permettent de résonner avec l'actualité.
Cette formation ouvre la voie à de multiples trajectoires professionnelles : en agence conseil, en cabinet de lobbying/affaires publiques, en institut de sondage, dans des organisations internationales, au sein de partis politiques, au cœur des pôles « affaires publiques » ou « relations institutionnelles » de grandes entreprises, en collectivité territoriale, en ministère, au Parlement ou dans les institutions européennes.

PUBLIC

Le master 2 Communication publique et politique s'adresse aux professionnels et professionnelles (cadres ou assimilés du secteur privé ou public, managers, consultants) en reprise d'étude qui :
— possèdent déjà une expérience dans le champ professionnel du master
— souhaitent monter en compétences et en expertise dans le champ professionnel du master pour renforcer leur perspective d'évolution.

Informations non contractuelles - PDF généré le 8/11/2026

COMPÉTENCES VISÉES

Il s'agit entre autres, de savoir maîtriser les domaines et savoir-faire suivants :

- mobiliser les concepts et méthodes en sciences humaines et sociales et en sciences de l'information et de la communication, de manière à développer l'esprit critique et à problématiser les enjeux de la communication publique et politique ;
- comprendre les dynamiques sociohistoriques et politiques qui déterminent le fonctionnement des institutions, entreprises et organisations publiques ;
- maîtriser les fondamentaux juridiques et administratifs qui sont les socles de la communication des institutions publiques ;
- comprendre, anticiper et maîtriser les transformations médiatiques et numériques propres à la communication publique et à la communication politique ;
- concevoir et mettre en œuvre des stratégies de communication à différentes échelles, dans une agilité aussi locale qu'internationale ;
- acquérir les savoir-faire tant stratégiques qu'opérationnels, de la communication d'intérêt général et de la communication politique ;
- identifier les interfaces entre politiques publiques, nouveaux défis industriels ou culturels, et vie des territoires ;
- maîtriser les outils et dynamiques singulières de la communication de crise dans la sphère institutionnelle ;
- comprendre les enjeux liés à l'influence et au risque et appréhender la dimension économique et symbolique de la réputation et de l'image des institutions pour concevoir des stratégies permettant de les préserver ;
- comprendre les enjeux de la communication responsable dans le contexte des transformations sociales et environnementales, et être capable de mettre en œuvre des actions au service de ces enjeux.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Cette formation accueille un public mixte composé de 25 étudiants environ et de 1 à 5 stagiaires en formation continue.
Le programme de cours (350h) se déroule de manière intensive, de septembre à fin janvier au CELSA, à raison de 4 jours de cours par semaine. Il peut être suivi d'un stage en France ou à l'étranger de 6 mois maximum à partir du mois de février. Les stagiaires peuvent bénéficier de l'accompagnement du service Carrières et relations entreprises de l'École.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Le master forme des spécialistes en communication publique et politique, et permet d'accéder à des postes de responsable de communication ou relations média en cabinet ministériel, dans un parti politique, dans une grande institution (collaborateur parlementaire ou responsable de communication à Assemblée nationale ou au Sénat, ou bien aux pôles « médias–communication de l'Elysée, de ministères divers, de l'Armée de Terre ou de la Marine Nationale…), également dans une fondation, au sein d'une collectivité territoriale (cabinet d'élus ou autre). On peut également être chargée ou chargé d'affaires publiques ou relations institutionnelles dans une grande entreprise (EDF, SNCF, Naval Group…). Ou, enfin, devenir directrice ou directeur de clientèle en agence conseil, ou en institut d'études et sondages.

DIPLÔME

Cette formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.
Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Approche interdisciplinaire de la scène internationale
- L'Europe entre institutions et communication
- Opinion, études politiques et sondages

Enseignements de spécialité

- Communication publique et politique
- Transformations médiatiques du politique
- Affaires publiques européennes

Enseignements complémentaires

- Projets commandités, mise en situation professionnelle
- Dynamiques institutionnelles françaises
- Relations institutionnelles des entreprises
- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Media Training

Informations non contractuelles - PDF généré le 8/11/2026

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Nouvelles dimensions communicationnelles de la citoyenneté
- Communication et stratégies électorales locales

Enseignements de spécialité

- Stratégies ministérielles d'influence et Opinion
- Organisations et politiques culturelles

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi et soutenance

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

Activités pédagogiques facultatives (S3 à S4)

- Stage
- Enseignements facultatifs (Langue étrangère (SIAL), Sport, projet civique, associatif ou entrepreneurial...)
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

ADMISSION

Conditions d'accès à la formation

La 2e année de master s'adresse aux personnes :
— titulaires d'un diplôme bac + 4 ou équivalent (240 ECTS) ;
— justifiant 3 années minimum d'expérience professionnelle (hors stage et apprentissage) dans le champ professionnel du master ;
— ayant 26 ans (ou plus) au 1er janvier de l'année de formation.
Les candidats ne pouvant justifier d'un diplôme bac +4 peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature). Ils doivent toutefois être titulaires d'un diplôme de bac +2 (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.
En savoir plus.

Points d'attention dans le cadre de la candidature

S'engager dans une formation continue exige de prendre le temps de faire le point sur ses compétences et son projet. Les formations du CELSA sont exigeantes, et candidater requiert de :

- Disposer d'un socle de connaissances et de compétences dans le champ professionnel auquel le master forme.
- Posséder une appétence pour les sciences humaines et sociales.
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et apprécier le travail d'écriture.
- Apprécier le travail en groupe et le partage d'expériences.
- Avoir une connaissance fine des organisations.
- Être engagé dans une démarche de réflexion sur sa carrière.

Comment candidater

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/.
La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.
Des frais de dossier s'appliquent.
Calendrier de la candidature
Calendrier prévisionnel des dates de concours :

- Période de dépôt du dossier de candidature : du 1er décembre 2025 à 12h au 17 mars 2026 à 12h.
- Résultats d'admissibilité : le 30 mars 2026 à 16h.
- Période des entretiens d'admission : du 2 avril au 14 avril 2026.
- Résultats d'admission : le 16 avril 2026 à 14h.

Le calendrier prévisionnel des dates de concours d'entrée en master 2 est disponible ici.
Étapes de la candidature
Le processus de sélection se fait en 3 temps :

- examen du dossier et validation de l'admissibilité ;
- entretien individuel avec une commission d'admission mixte (universitaires et professionnels) qui échange avec le candidat ou la

Informations non contractuelles - PDF généré le 8/11/2026

candidate sur sa motivation, son projet professionnel et ses connaissances ;
- délibération du jury d'admission qui arrête, en fonction des places disponibles, la liste des candidats admis, et communication des résultats.

Critères d'examen de la candidature

- Pour l'examen du dossier : évaluation des pièces du dossier au regard des conditions d'accès au master.
- Pour l'entretien oral : la discussion permet au candidat ou à la candidate de développer son projet personnel et professionnel, et au jury d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparation de sa candidature
Nos formations sont sélectives. Il importe de bien préparer sa candidature.
Pour toute question sur le programme, l'organisation de la formation et le processus d'admission, il est conseillé de prendre contact avec le service de la Formation professionnelle continue : lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr.
Vous pouvez aussi consulter nos conseils de préparation pour une candidature au CELSA en master et prendre connaissance des indications bibliographiques.
Pour toute question concernant le financement de la formation qui doit être réfléchi bien en amont, contactez Carine Bansède : carine.bansede@sorbonne-universite.fr